



DEPARTEMENT INFRASTRUCTURE, ENERGIE ET DIGITALISATION

DIRECTION DE L'ENERGIE ET DES MINES

**SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR
L'ELABORATION DE LA POLITIQUE/STRATEGIE
NATIONALE DE PROMOTION DU GAZ DE PETROLE
LIQUEFIE (GPL) DU BENIN**

TERMES DE REFERENCE

Jun 2024

SOMMAIRE

1. CONTEXTE DE LA MISSION	2
2. BREVES GENERALITES SUR LE SECTEUR DU GPL DU BENIN	3
3. OBJETCTIF DE LA MISSION.....	3
4. ETENDUE DES PRESTATIONS.....	3
5. RESULTATS ATTENDUS.....	4
6. PROFIL DU CONSULTANT	4
7. CALENDRIER DE L'ETUDE ET LIVRABLES	5

1. CONTEXTE DE LA MISSION

L'Afrique de l'Ouest, malgré son énorme potentiel énergétique (pétrole, gaz, hydroélectricité, biomasse, solaire etc...) reste confrontée à des défis sans cesse croissant en matière d'énergie, entravant un véritable développement économique et social. Cette situation est corroborée par le niveau de consommation d'énergie de la région qui ne représente que 1,7% de la consommation mondiale, soit le plus faible au monde.

Par ailleurs, la consommation énergétique finale de l'espace CEDEAO reste prédominée par la biomasse qui représente 75%. Celle-ci est principalement utilisée comme combustible domestique pour la cuisson et le chauffage, aussi bien en milieu rural et périurbain qu'en urbain. En effet, le faible pouvoir économique des populations ne leur permet pas d'avoir accès aux combustibles de cuisson modernes dans les conditions actuelles du marché. Les impacts immédiats de cette situation sont la déforestation, la détérioration de la santé des populations provoquée par l'inhalation de fumée toxique, la pollution de l'air et la dégradation de l'environnement.

Pour inverser cette tendance, la Commission de la CEDEAO a décidé de promouvoir l'utilisation accrue du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL), un combustible plus propre et plus efficace que les autres énergies domestiques. Aussi, le GPL offre davantage de possibilités de création de richesse, de prospérité domestique et de réduction de la pollution pour un meilleur environnement.

A cet effet, la Commission de la CEDEAO a élaboré une Stratégie régionale de vulgarisation du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) comme énergie de cuisson domestique dans l'espace CEDEAO, adoptée par les Ministres en charge des hydrocarbures au cours de leur 2^{ème} réunion tenue à Ouagadougou le 7 février 2020.

Il ressort du diagnostic qui a été effectué dans le cadre du développement de cette stratégie que seulement 12% des 70 millions de ménages de la région utilisent le GPL comme combustible domestique avec une moyenne régionale du ratio nombre de bouteille/population de 1:51 (soit 1 bouteille pour 51 personnes). Les principales contraintes identifiées sont d'ordre réglementaire, infrastructurelle, institutionnelle et socio-économique. Il a été relevé principalement : (i) l'absence de politique/stratégie nationale dédiée dans les Etats membres, (ii) l'accessibilité limitée au produit, (iii) le coût d'achat initial de la bouteille et de ses accessoires, (iv) l'insuffisance des infrastructures requises, (v) le manque de sensibilisation des utilisateurs du public, et (vi) le manque d'appui financier comme facteurs entravant la vulgarisation du GPL.

A cet effet, la Stratégie régionale proposée ambitionne de promouvoir l'utilisation du GPL en s'attaquant à ces défis. Elle vise à faire du GPL l'énergie de cuisson préférée des ménages de la région d'ici 2030, c'est-à-dire, couvrir au moins 45% d'utilisation dans les ménages de la région. Elle s'appuie autour de 4 axes stratégiques comprenant une série d'actions.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette Stratégie, la Commission de la CEDEAO, envisage d'accompagner les Etats membres à travers deux initiatives régionales : i) Appui aux Etats membres pour la définition d'une politique/stratégie nationale sur le GPL permettant de définir dans un cadre approprié, toutes les actions à mener pour promouvoir l'utilisation du GPL au sein des populations, et ii) Initiative GPL 20/20 qui vise à distribuer 20 millions de bouteilles de gaz de 6kg à 20 millions de ménages d'ici 2030.

C'est dans cette optique que la Commission de la CEDEAO a élaboré les présents termes de référence en vue du recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'une politique/stratégie nationale de promotion du gaz de pétrole liquéfié (GPL) du Bénin.

2. BREVES GENERALITES SUR LE SECTEUR DU GPL DU BENIN

Le Bénin n'étant pas producteur de gaz, l'entièreté de son approvisionnement en GPL provient des importations. Ce chiffre est passé de 2 000 tonnes en 2000, à 13 000 tonnes en 2015, 31000 tonnes en 2021 et à 42 282,47 tonnes en 2022. Avant 2002, tout le GPL consommé était utilisé dans les ménages, et dans une moindre mesure dans d'autres industries telles que la fabrication, la construction et l'extraction minière utilisent le GPL dans leurs opérations.

Sur la base de l'évaluation énergétique 2021 de la consommation des ménages, la biomasse représente 95,9% de la consommation finale d'énergie, suivie par l'électricité 1,7% et le GPL 1,2%. Cependant, la part des ménages utilisant le GPL comme combustible de cuisson est estimée à 8,8% dans les zones urbaines et 1,2% dans les zones rurales.

Le secteur du GPL au Bénin a été libéralisé en 1995, avec des distributeurs / opérateurs privés de GPL qui importent, stockent et distribuent du GPL. Cependant, depuis 2004, le gouvernement fixe le prix du GPL tous les mois et aucun régime de subventions directes n'est en place. Cependant, les produits GPL et les équipements de cuisson sont exemptés de taxes, de TVA et de droits de douane.

Au plan réglementaire, le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines est en charge de la réglementation, des projets, des programmes et du contrôle qualité de tous les produits pétroliers au Bénin. Le ministère en charge de l'Industrie et du Commerce est responsable des sociétés importatrices de produits pétroliers (y compris le GPL), de la fourniture de produits pétroliers et de la mise en œuvre de la politique pétrolière nationale, de la concurrence, des prix et du commerce intérieur. L'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières s'assure que les bouteilles en circulation répondent aux normes de sécurité.

La volonté de l'Etat d'augmenter l'utilisation du GPL comme combustible de cuisson l'a amené à prendre des mesures d'allègement fiscal (exonération fiscale) dans la chaîne de valeur du GPL. Certaines mesures d'exonération totale de l'impôt sur les équipements de cuisson au gaz sont également mises en œuvre dans le cadre de projets, mais elles sont limitées aux zones urbaines à forte densité de population

3. OBJETCTIF DE LA MISSION

La mission a pour objectif général l'élaboration d'une Politique/Stratégie nationale de promotion du gaz de pétrole liquéfié (GPL) en vue de contribuer à l'accroissement de l'accès des ménages à ce combustible moderne et propre dans un contexte de développement énergétique durable.

4. ETENDUE DES PRESTATIONS

Les prestations du Consultant consiste à:

- Procéder à un diagnostic approfondi du sous-secteur du GPL au Bénin. Cette analyse devra être menée sur toute la chaîne de valeur du GPL. Elle devra comprendre de manière non exhaustive :
 - une revue du cadre institutionnel, légal et réglementaire régissant l'activité du GPL ;

- une analyse de la structure du marché notamment du système d’approvisionnement, de production, d’importation et de distribution du GPL ainsi que des acteurs publics et privés ;
 - une description des infrastructures existantes notamment les infrastructures de réception des butaniers, de stockage, de transport et d’emplissage ;
 - une évaluation du parc de bouteilles de GPL, des équipements et accessoires ainsi que les règles de sureté ;
 - une analyse de la politique de prix du gaz et des équipements ;
 - une identification et analyse détaillée des lacunes et barrières existantes
 - etc.
- Evaluer l’évolution de la consommation du GPL sur les 15 prochaines années et analyser les impacts induits par cette croissance sur le plan infrastructurel et sur le système d’approvisionnement, de distribution et de contrôle.
 - Concevoir un document de politique/stratégie nationale basée sur une vision réaliste, des objectifs stratégiques et un plan d’actions pertinent à court, moyen et long terme basé sur les particularités nationales.

La politique nationale devra s’aligner sur les grandes orientations de la Stratégie régionale de la CEDEAO sur le GPL. Les actions à définir devront concourir particulièrement à une amélioration de la réglementation, à favoriser l’accroissement de l’accès au produit, à réduire le tarif, à renforcer le système de distribution du GPL, à faciliter l’acquisition des équipements et à renforcer la sécurité dans leur manutention ainsi qu’à accroître la sensibilisation des populations.

5. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de la mission du Consultant sont les suivants :

- un diagnostic approfondi du sous-secteur du GPL est réalisé ;
- une évaluation de la consommation sur les 15 prochaines années et les effets induits sont connus ;
- un document de politique nationale pour la promotion du GPL avec un plan de mise en œuvre est élaboré.

De manière spécifique, l’élaboration du document devra permettre d’atteindre les résultats à moyen et long terme suivants :

- Créer un environnement propice à la pénétration du GPL dans les ménages en supprimant toutes les barrières potentielles ;
- Accroître les investissements privés dans la chaîne de valeur du GPL ;
- Favoriser l’utilisation du GPL par les ménages dans les conditions de disponibilité, d’accessibilité et de sureté

6. PROFIL DU CONSULTANT

L’étude sera réalisée par un (e) Consultant(e) répondant au profil ci-après :

- Etre titulaire d'un Master en pétrole, en gaz ou dans un domaine connexe ;
- Posséder dix (10) années d'expérience acquise au sein d'une structure gouvernementale, d'une entreprise privée ou d'un bureau d'études dans le secteur aval des hydrocarbures ;
- Avoir une expérience avérée dans la définition de politiques et stratégies (nationales ou régionales) dans le secteur des hydrocarbures ou de l'énergie en général ;
- Justifier d'une expérience avérée pour des études similaires (au moins deux (2) missions liées au GPL réalisée durant les 10 dernières années) ;
- Avoir de bonnes connaissances dans la promotion et le développement du GPL ;
- Avoir une parfaite connaissance de la chaine de valeur du GPL et du cadre national du Bénin régissant le sous-secteur aval des produits pétroliers ;
- S'exprimer parfaitement en français.

NB : Le consultant pourra proposer dans sa proposition, l'appui d'une personne ressource pour l'assister dans la phase de collecte de données et de diagnostic sectoriel.

7. CALENDRIER DE L'ETUDE ET LIVRABLES

L'étude sera conduite sur une durée de **quatre (4) mois à compter de la réunion de démarrage jusqu'à la validation du rapport final.**

Le Consultant devra proposer une note conceptuelle présentant sa compréhension des termes de référence et son approche méthodologique cadrant avec les objectifs et résultats attendus de la mission. Il devra également proposer un calendrier détaillé de travail.

Le Consultant devra transmettre les livrables suivants :

- **Un rapport de démarrage** présentant le plan de travail et la méthodologie du Consultant ainsi que le calendrier de mise en œuvre par tâche. Ce rapport fera l'objet d'une approbation par la Commission de la CEDEAO et le pays bénéficiaire par visioconférence.
- **Un rapport provisoire** présentant le diagnostic du sous-secteur du GPL, l'évaluation de la consommation et la déclinaison de la politique/stratégie nationale. Ce rapport fera l'objet d'un examen au cours d'un atelier de validation national.
- **Un rapport final** intégrant les commentaires et observations émises lors de l'atelier de validation du rapport provisoire. Il sera approuvé par la CEDEAO et pays bénéficiaire.

Les frais d'organisation de l'atelier national de validation du rapport provisoire seront à la charge de la CEDEAO. Toutefois, le consultant devra prévoir dans sa proposition financière, les frais relatifs à sa participation à cet atelier. L'atelier sera organisé sur une durée de deux jours.

Les livrables attendus sont présentés dans le tableau ci-après :

Activités	Responsable	Durée (Semaines)
Démarrage des prestations	Toutes les parties	D

Transmission du Rapport de démarrage	Consultant	D+ 2
Observations sur rapport de démarrage	Pays / CEDEAO	D+3
Transmission du Rapport provisoire	Consultant	D+11
Atelier de validation du rapport provisoire	Pays /CEDEAO	D+13
Transmission du Rapport final	Consultant	D+15
Approbation du rapport final	Pays / CEDEAO	D+16

D* : Date de démarrage des prestations